



## Une hausse de 28 % des effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Ile-de-France depuis douze ans

793 800 étudiants sont inscrits dans un établissement dont la composante ou le site de formation est situé en Ile-de-France. 48 % d'entre eux sont inscrits à l'université, dont 69 % dans un cursus Licence-Master-Doctorat (LMD) et 10 % en Diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un Bachelor universitaire de technologie (BUT).

Le nombre d'étudiants inscrits à l'université est en hausse depuis douze ans (+9%), mais leur part a tendance à diminuer, passant de 56 % à 45 %. Cette baisse est liée à la forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits en école de commerce, gestion, vente (+125 %), notamment dans les académies de Paris et Versailles, en formation d'ingénieur (+68 %), en section de technicien supérieur (STS, +48 %), notamment en contrat d'apprentissage, et dans d'autres écoles ou formations (+36 %), pour la plupart privées, principalement à Paris.

**Hausse du nombre d'étudiants dans toutes les formations de l'enseignement supérieur, notamment en école de commerce, gestion, vente**

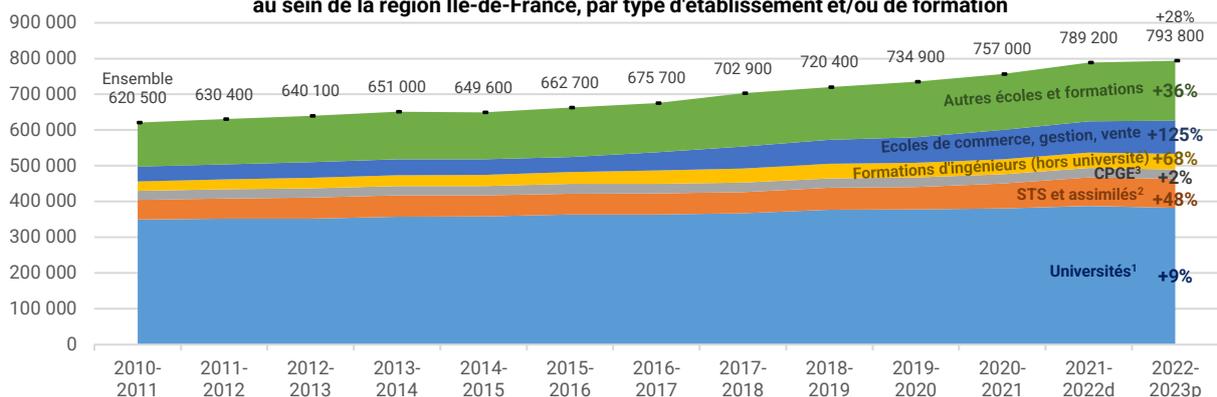
Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 793 800 étudiants<sup>1</sup> étaient inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur en Ile-de-France. Ils représentent plus d'un quart des étudiants français (27 %).

Paris, 30 % au sein de l'académie de Versailles et 21 % dans l'académie de Créteil.

La hausse constatée des effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur atteint 28 % en douze ans, entre 2010 et 2022 (figure 1).

49 % d'entre eux sont inscrits dans une composante située au sein de l'académie de

**Figure 1 : Evolution des effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au sein de la région Ile-de-France, par type d'établissement et/ou de formation**



<sup>1</sup> Y compris DUT. Etudiants dont la composante de l'établissement est située en Ile-de-France.

<sup>2</sup> Y compris STS en apprentissage.

<sup>3</sup> CPGE en lycée ou en établissement uniquement composé de CPGE et STS (hors CPGE en universités ou dans d'autres types d'établissements).

Nota : La hausse constatée pour les écoles de commerce, gestion, vente est en partie liée à l'amélioration du taux de couverture.

Champ : Etudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dont la composante est située en Ile-de-France (inscriptions principales, hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE)

Source : Sies-MESR, Système d'information Sise, enquêtes menées par le Sies sur les écoles d'ingénieur, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la Depp, enquête Sifa, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture. Traitements Dapep/Rectorat de Versailles.

<sup>1</sup> Les effectifs cités dans la note sont arrondis à la centaine. Le champ de certaines sources de données peut, à la marge, ne pas être tout à fait exhaustif. Par ailleurs, les effectifs de l'année scolaire 2022-2023 sont provisoires car les effectifs des formations paramédicales et sociales correspondent aux données 2021-2022.

Si les effectifs inscrits dans certains types de formation augmentent de façon plutôt modérée au cours de cette période, notamment les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE ; +2 %) et les formations en universités (+9 %), les effectifs d'étudiants inscrits dans les autres types de formation ou d'établissement connaissent des hausses plus marquées :

- +125 % pour les étudiants inscrits en écoles de commerce, de gestion et de vente (93 100 étudiants en 2022-2023)<sup>2</sup> ;
- +68 % pour les étudiants en formations d'ingénieur (hors celles délivrées par des universités ; 44 000 étudiants en 2022-2023) ;

- +48 % pour les étudiants inscrits en Sections de technicien supérieur (STS ; y compris en apprentissage) ainsi que les formations qui y sont assimilées (81 000 étudiants en 2022-2023) ;
- +36 % pour les étudiants inscrits dans d'autres écoles ou formations (167 200 étudiants en 2022-2023).

Les établissements privés expliquent la plus grande part de ces hausses<sup>3</sup> (+83 % en douze ans), tandis que les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics augmentent à un rythme plus modéré (+12 %) (figure 2).

**Figure 2 : Evolution des effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Ile-de-France depuis 2010 selon le secteur de la composante d'établissement d'inscription**



Champ : Etudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dont la composante est située en Ile-de-France (inscriptions principales, hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE).

Source : SIES-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture. Traitements Dapep/rectorat de Versailles.

Si les très fortes évolutions du privé constatées dans les académies de Créteil et Versailles (+114 % et +94 %) ont pu être obtenues en raison d'effectifs plutôt réduits en début de période, l'académie de Paris, qui concentre la moitié des étudiants d'Ile-de-France, connaît également une forte augmentation du nombre d'étudiants

inscrits dans des établissements privés (+71 %), dépassant ainsi 140 000 étudiants en 2022-2023.

Les étudiants inscrits dans les établissements publics diminuent donc en proportion (-10 points) mais ils continuent à représenter 68 % des étudiants franciliens au cours de l'année scolaire 2022-2023.

### 48 % des étudiants franciliens se forment en universités, dont près des trois quarts sont inscrits dans les cursus LMD

Les étudiants inscrits en universités sont parmi les plus nombreux en Ile-de-France. Ils représentent 48 % des étudiants de l'enseignement supérieur de la région au cours de l'année scolaire 2022-2023. Malgré la hausse de leurs effectifs, les étudiants inscrits en universités sont proportionnellement moins nombreux qu'il y a douze ans, passant de 56 % en 2010-2011 à 48 % en 2022-2023, en raison de la forte hausse des étudiants inscrits dans

d'autres types de formations. Ainsi, l'Ile-de-France est l'une des deux seules régions de France, avec les Pays de la Loire, dont les formations en universités représentent moins de la moitié des effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur.

En région Ile-de-France, la part des étudiants en universités est surtout plus faible dans l'académie de Paris (44 %) et, dans une moindre

<sup>2</sup> Depuis la collecte 2015-2016, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre qui influent sur les évolutions observées. La hausse constatée pour ces écoles est ainsi en partie liée à l'amélioration du taux de couverture.

<sup>3</sup> Une partie de la hausse peut sans doute aussi s'expliquer par le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (Brouillaud, Ndao, 2022).

mesure, dans l'académie de Versailles (47%), alors qu'elle dépasse largement la moitié dans l'académie de Créteil (62 %).

En 2022-2023, parmi les 382 387 étudiants inscrits à l'université en Ile-de-France, 249 800 sont en formation dans un cursus Licence-Master-Doctorat (LMD; 71%), dont :

- 165 300 en licence (63 %);
- 82 800 en master (31 %);
- 16 643 en doctorat (6 %).

Parmi ces étudiants en cursus LMD, 112 200 sont inscrits dans une formation en « Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines » (42 %), 57 100 en « Sciences » (hors santé) (21%), 49 300 en « Droit et sciences politiques » (19%) et 38 700 en « Economie et Administration économique et sociale » (AES) (15%). Les 3% d'étudiants restants se répartissent entre les « Sciences techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) (6 800 étudiants) et, plus rarement, la « Santé » (600 étudiants) (figure 3).

Parmi les 29% d'étudiants inscrits en universités hors cursus LMD :

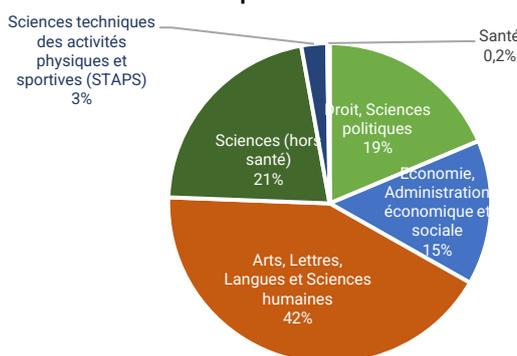
- 37 700 se forment pour l'accès à une profession de santé (26 500 en médecine, 4 000 en pharmacie, 1 600 en odontologie et 4 600 en discipline plurivalente de la santé);

- 17 600 préparent un Diplôme d'universitaire de technologie (DUT) ou un Bachelor universitaire de technologie (BUT) dans un Institut universitaire de technologie (IUT). 44% sont en « Sciences économiques - gestion », 40% en « Sciences fondamentales et applications », 9% en « Sciences humaines et sociales » et 4% en « Sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers » et 3% en « Droit et sciences politiques » (figure 4);

- 4 700 étudiants sont inscrits en formation d'ingénieur dans le domaine des sciences fondamentales et de leurs applications;

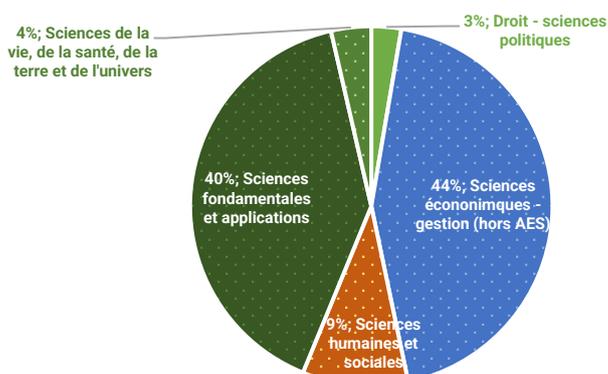
- 1 300 sont inscrits en en formation dans une classe préparatoire de niveau master dans l'académie de Versailles, également dans le domaine des sciences fondamentales et de leurs applications;

**Figure 3 : Répartition des étudiants inscrits en cursus LMD dans une université d'Ile-de-France selon la discipline au cours de l'année scolaire 2022-2023**



Champ : Etudiants inscrits dans un cursus LMD en université dans une composante située en Ile-de-France (inscriptions principales, hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE).  
Source : SIES-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture. Traitements Dapep/rectorat de Versailles.

**Figure 4 : Répartition des étudiants inscrits en DUT/BUT en Ile-de-France selon la discipline au cours de l'année scolaire 2022-2023**



Champ : Etudiants inscrits en DUT ou BUT en Ile-de-France (inscriptions principales).  
Source : SIES-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture. Traitements Dapep/rectorat de Versailles.

- Et 57 400 sont inscrits dans d'autres types de formation dans des disciplines diverses (dont 18 600 en santé).

Les étudiants préparant un DUT/BUT sont davantage concentrés dans les académies de Créteil et Versailles, qui accueillent près de neuf étudiants franciliens sur dix (dont 51% dans l'académie de Créteil).

À l'inverse, les étudiants inscrits dans une formation menant vers les professions de la santé sont plus concentrés dans l'académie de Paris que dans les autres académies franciliennes (61%, contre respectivement 21% et 18% pour Créteil et Versailles). L'académie de Paris accueille aussi 56% des doctorants d'Ile-de-France inscrits dans un cursus LMD.

Par ailleurs, 48 % des étudiants franciliens inscrits dans une formation d'ingénieur en universités étudient dans l'académie de

Versailles, contre 29 % dans l'académie de Créteil et 23 % dans celle de Paris.

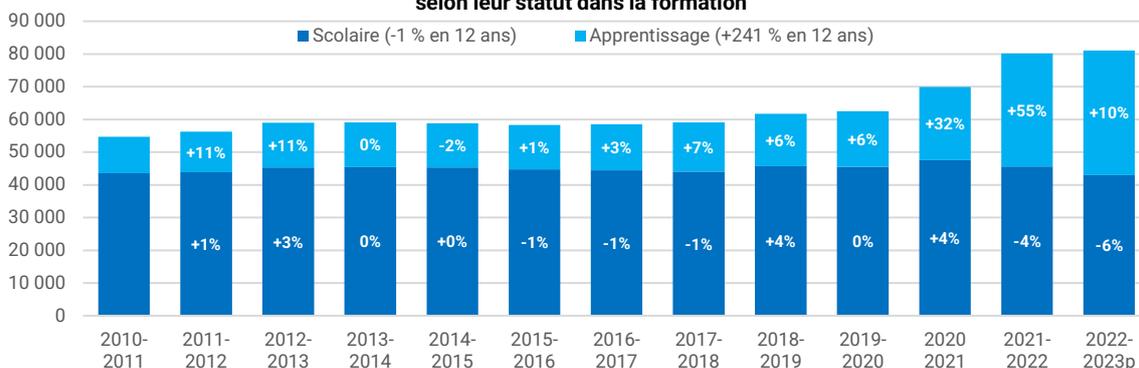
### Une explosion du nombre d'étudiants inscrits en Section de technicien supérieur due au développement de l'apprentissage depuis 2020

Parmi les 81 036 étudiants inscrits en STS en Ile-de-France, 26 % sont inscrits dans l'académie de Créteil, 37 % à Paris et 37 % dans l'académie de Versailles.

Le nombre d'étudiants inscrits en STS augmente de 48 % entre 2010 et 2022 en raison du développement de l'apprentissage<sup>4</sup>. En effet, si le nombre d'étudiants inscrits en STS sous statut scolaire fluctue légèrement sous la barre de 50 000 depuis douze ans en raison de la contrainte capacitaire, le nombre d'apprentis a connu des évolutions notables notamment ces dernières années.

Cet effectif d'étudiants sous statut d'apprentis a d'abord progressé deux années consécutives de 11 % en 2011-2012 et en 2012-2013. Après une année de stagnation en 2013-2014 et une année de baisse en 2014-2015 (-2 %), il a repris une progression modérée, inférieure à 7 % par an jusqu'en 2019-2020, suivie par de fortes hausses consécutives de 32 % en 2020-2021 et de 55 % en 2021-2022 avant que cette évolution ne s'amortisse à +10 % en 2022-2023. Les apprentis en STS sont ainsi passés de 11 100 à 38 000 étudiants entre 2010 et 2022 (figure 5).

Figure 5 : Evolution des effectifs d'étudiants inscrits en STS au sein de la région Ile-de-France selon leur statut dans la formation



Champ : Etudiants inscrits en STS dont le site de formation est situé en Ile-de-France.  
Source : Sies-MESR, données sur les STS et CPGE collectées par la Depp et enquête Sifa. Traitements Dapep/rectorat de Versailles.

Alors que cette voie ne concernait que 20 % des étudiants en STS en 2010, l'apprentissage regroupe maintenant 47 % des étudiants inscrits en STS en Ile-de-France, contre 31 % total en France (Brouillard, Ndao, 2022).

82 % des étudiants franciliens inscrits en STS suivent une spécialité des services, contre 18 % pour les spécialités de la production. L'apprentissage est par contre plus répandu parmi les étudiants inscrits dans une STS de la production (49 %, contre 38 % dans les services).

Parmi les spécialités de STS des services, se démarque le domaine « Echanges et gestion » qui concerne 48 % des étudiants franciliens en STS (39 300 étudiants) et dont 55 % des étudiants sont des apprentis. Viennent en 2<sup>ème</sup> les spécialités du domaine « Communication et information », qui concentrent 15 % des

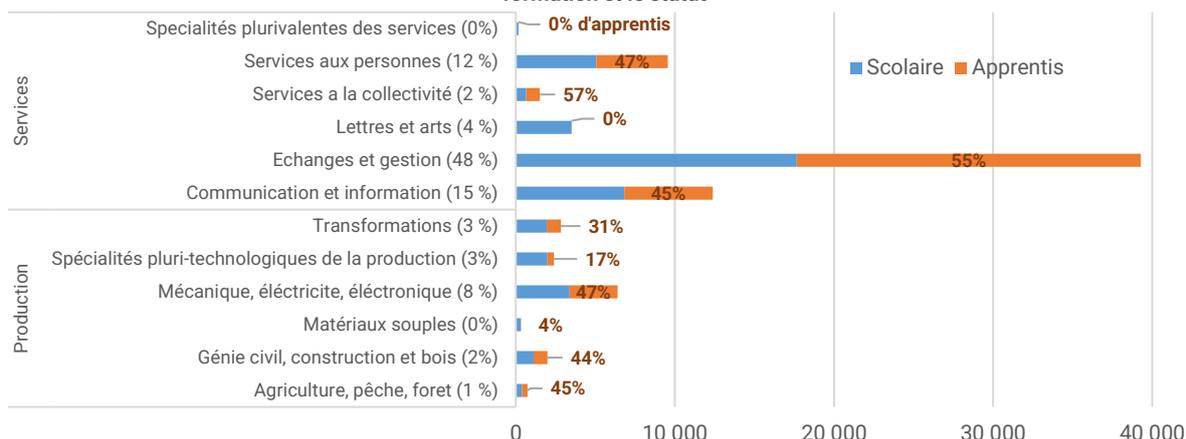
étudiants en STS (9 600) dont 45 % d'apprentis, puis en 3<sup>ème</sup> celles du domaine des « Services aux personnes », concernant 12 % des étudiants en STS (12 400) dont 47 % d'apprentis (figure 6).

Parmi les spécialités de STS de la production, le domaine qui concentre le plus d'étudiants est celui de la « Mécanique, électricité, électronique » avec 8 % des étudiants en STS (soit 6 400) dont 55 % d'apprentis. Il est suivi des domaines « Transformations » et « Génie civil, construction et bois », représentant respectivement 3 % et 2 % des étudiants en STS (900 étudiants chacun), dont 31 % et 44 % d'apprentis.

En revanche, aucun apprenti n'est inscrit dans les STS des domaines « Lettres et arts » et « Spécialités plurivalentes des services », seulement 4 % dans le domaine des « Matériaux souples ».

<sup>4</sup> La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel peut en partie expliquer le développement de l'apprentissage car elle simplifie la création de nouveaux CFA.

**Figure 6 : Etudiants inscrits dans une STS francilienne au cours de l'année scolaire 2022-2023 selon le domaine de formation et le statut**



Champ : Etudiants inscrits en STS dont le lycée ou le site du CFA est situé en Ile-de-France.

Source : SIES-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture. Traitements Dapep/rectorat de Versailles.

### 31 600 étudiants sont en classes préparatoires, dont 82 % dans des cursus se préparant en deux ans après le baccalauréat en lycée ou dans des établissements équivalents

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 31 600 étudiants franciliens sont inscrits dans une formation pour préparer l'entrée dans une grande école. Parmi eux, 58 % sont inscrits dans une discipline scientifique, 25 % dans une discipline économique et commerciale et 17 % dans une discipline littéraire.

Ces classes préparatoires regroupent des formations de niveaux différents et sont proposés par des établissements de nature diverse.

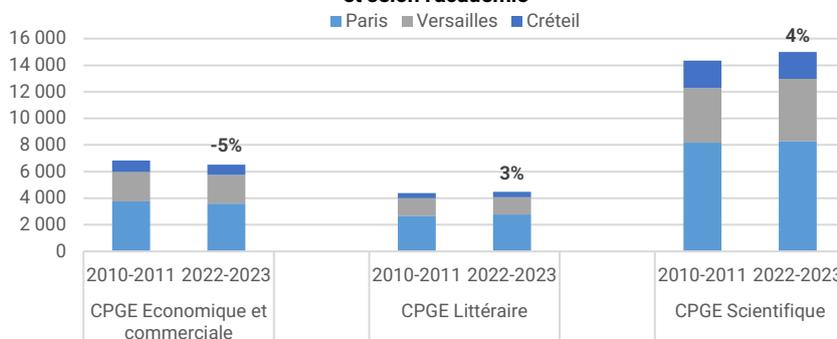
Les formations proposées après le baccalauréat en deux ans pour l'accès aux grandes écoles, dites CPGE, accueillent 26 010 étudiants en 2022-2023. 60 % sont inscrits dans l'académie de Paris, 31 % dans l'académie de Versailles et 9 % dans celle de Créteil. En douze ans, le nombre d'étudiants en CPGE inscrits en lycée ou en établissement équivalent<sup>5</sup> a légèrement augmenté (+2 %), en raison de la hausse des étudiants inscrits en CPGE scientifiques (+4 %), notamment au sein de l'académie de Versailles (+14 %), et en CPGE littéraires (+3 %). Le nombre d'étudiants inscrits en CPGE économiques et commerciales s'est réduit (-

5 %, soit -300 étudiants sur la même période) (figure 7).

En dehors des lycées et des établissements équivalents, 1 300 étudiants de l'académie de Versailles sont inscrits en classes préparatoires en université. Il s'agit de formations des « *Sciences fondamentales et applications* » de niveau équivalent à un master<sup>6</sup>.

En complément, 4 400 autres étudiants sont inscrits en classes préparatoires intégrées dans d'autres établissements, principalement des écoles d'ingénieurs privées, également en « *Sciences fondamentales et applications* ». 39 % d'entre eux sont inscrits dans l'académie de Créteil, 33 % dans celle de Paris et 28 % dans celle de Versailles.

**Figure 7 : Etudiants inscrits dans une CPGE en lycée ou dans un établissement équivalent en Ile-de-France en 2010-2011 et 2022-2023 par type de CPGE et selon l'académie**



Champ : Etudiants inscrits en STS dans un lycée ou dans un établissement équivalent dont le site de formation est situé en Ile-de-France.

Source : Sies-MESR, données sur les STS et CPGE collectées par la Depp et enquête Sifa. Traitements Dapep/rectorat de Versailles.

<sup>5</sup> Certains établissements, qui ne sont pas des lycées, sont spécialisés dans l'accueil d'étudiants en CPGE et/ou STS.

<sup>6</sup> Formations proposées au sein des universités Cergy Paris, Versailles Saint Quentin et Paris-Saclay.

## Près de 48 700 étudiants inscrits en formations d'ingénieur, 93 100 en école de commerce, vente, gestion et 167 220 dans d'autres écoles et formations très diverses

Les effectifs d'étudiants inscrits en formation d'ingénieur ont augmenté de 68 % entre 2010 et 2022 en Ile-de-France, passant de 28 500 à 48 700 étudiants (hors formations d'ingénieur en universités) (figure 8). 45 % de ces étudiants sont formés dans l'académie de Versailles, 34 % dans l'académie de Paris et 21 % dans l'académie de Créteil. 55 % d'entre eux sont inscrits dans des établissements privés; cette part étant nettement plus élevée dans l'académie de Créteil (82 %) que dans celles de Versailles et Paris (respectivement 41 %).

93 100 étudiants sont inscrits dans des écoles de commerce, gestion et vente en 2022-2023 alors qu'ils n'étaient que 41 300 en 2010-2011, soit une évolution de +125% en douze ans. Cette augmentation s'est concentrée sur les académies de Versailles et de Paris (respectivement +153 % et +116 %, contre +2 % au sein de l'académie de Créteil). Ainsi en 2022-2023, 58 % des étudiants d'école de commerce, gestion, vente sont inscrits au sein de l'académie de Paris, 41 % au sein de l'académie de Versailles et 2 % au sein de l'académie de Créteil. La plupart de ces écoles sont privées.

En plus de ces étudiants inscrits en université, en STS et assimilées, en classes préparatoires, en formation d'ingénieur et en école de commerce, gestion, vente, 167 220 étudiants franciliens sont inscrits dans d'autres types de formation et d'écoles, de nature et de secteur divers, tels que des écoles de formations artistiques, des écoles de formation sanitaire et sociale, des écoles d'architecture, les écoles normales supérieures, des centres de formation d'apprentis, l'Institut d'études politiques (IEP), l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI, ex-INSHEA), etc. 52 % de ces étudiants sont inscrits dans des établissements privés et 48 % dans des établissements publics. Ces établissements sont surtout concentrés à Paris (68 %, contre 19 % dans l'académie de Versailles et 13 % dans celle de Créteil) (figure 9).

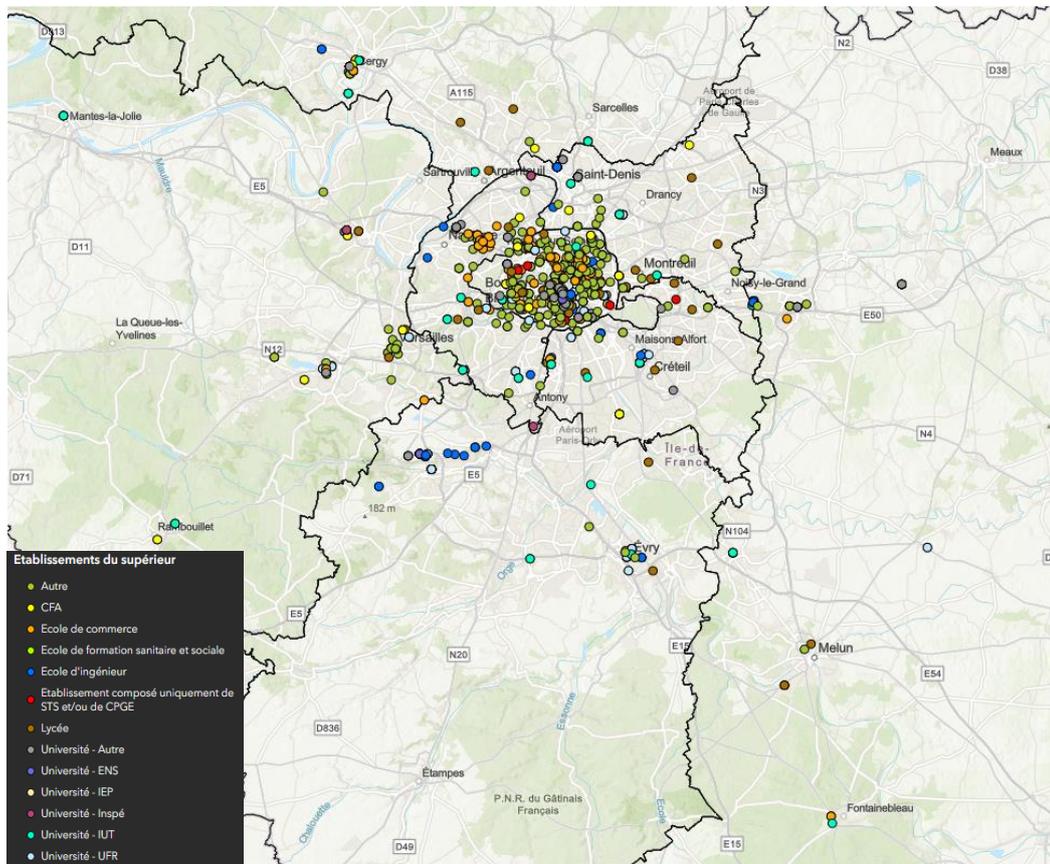
Figure 8 : Les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur par académie d'Ile-de-France

	Universités <sup>(2)</sup>						STS et assimilées			CPGE (en lycée ou en école uniquement composée de STS/CPGE) <sup>(k)</sup>	Formations d'ingénieur		Ecoles de commerce, gestion, vente <sup>(9)</sup>	Autres écoles et formations				Ensemble (= g+f+k+l+h+i+o+s-e)		
	Diplôme LMD (a)	Professions de santé (b)	DUT/BU/T (c)	Formation d'ingénieur (en université) (d)	CPGE formation (e)	Autre formation (f)	Total (g = a+b+c+d+e)	STS et assimilées (scolaires) (h)	STS et assimilées (apprentis) (i)		Total (j = h+i)	Total (k)		Total (l = m+k)	commerce, gestion, vente (n)	Professions de santé (o)	Diplôme LMD (p)		CPGE (q)	Autre formation (r)
Académies :																				
Créteil	70 752	7 720	9 066	1 368	0	12 346	101 252	13 994	7 078	21 072	3 228	15 403	16 771	1 427	8 504	0	1 724	11 906	22 224	164 606
Paris	113 815	22 314	2 041	1 088	0	31 438	170 696	14 456	15 862	30 318	14 678	8 899	9 987	53 986	8 527	16 368	1 430	87 331	113 656	392 233
Versailles	80 202	6 642	6 500	2 224	1 263	13 608	110 439	14 551	15 095	29 646	8 104	19 717	21 941	37 735	7 214	4 997	1 216	17 913	31 340	236 981
Région académique d'Ile-de-France	264 769	36 676	17 607	4 680	1 263	57 392	382 387	43 001	38 035	81 036	26 010	44 019	48 699	93 148	24 245	21 365	4 370	117 240	167 220	793 820

Source : SIES-MESR, Système d'information Sies et autres enquêtes (enquêtes menées par le Sies sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le DEFP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture) - Traitements Dapep, inspirés de la fiche 6.02 de l'ouvrage Répères et références statistiques (RRFS).

1. Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée le composant, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composants dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne.
2. Période 2019, soit sans prise en compte du pré-état des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décret en 2020 et 2021, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.
3. Hors BTS, DCG, DSCG.
4. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
5. Hors BTS, DCG, DSCG.
6. Adres établissements d'enseignement universitaire et les "grands établissements" qui délivrent un enseignement de type universitaire (établissements privés, enseignement universitaire Paris-Dauphine, EHESP, IEP Paris, Inao, Observatoire de Paris, Ecole pratique des hautes études, Mésium national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, Ecole nationale des chartes), formations complètes, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparatoires intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2021-2022.

**Figure 9 : Localisation des établissements d'inscription des étudiants des « autres formations ou écoles de l'enseignement supérieur » en 2022-2023 selon le type d'établissement**



Champ : Etablissements d'inscription des étudiants des « autres formations ou écoles » au cours de l'année scolaire 2022-2023 (hors université, STS, CPGE, formations d'ingénieur et écoles de commerce, gestion, vente).  
 Source : Sies-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le Sies sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la Depp, enquête Sifa, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture. Traitements Dapep/Rectorat de Versailles.

#### Pour en savoir plus

- Brouillaud A., Ndao G., « Les étudiants en apprentissage dans l'enseignement supérieur : effectif, profil et réussite », *Note d'information du Sies* n°22.07, août 2022.
- Malfatto S., « Baisse des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en 2022-2023 », *Note Flash du Sies* n°12, Mesr/Sies, Juillet 2023.
- Tomasini M., « Repères et références statistiques – Enseignements. Formation. Recherche », Menj/Depp, 2023.

➤ [Lien vers la cartographie interactive et les données sous format tableur des établissements et formations de l'enseignement supérieur francilien \(année scolaire 2022-2023\)](#)

#### Sources

Les données proviennent de différentes sources de données :

- Mesr/Sies : Système d'information Sise, enquêtes menées par le Sies sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités ;
- Menj/Depp : données sur les STS et CPGE collectées par la Depp, enquête Sifa sur les apprentis ;
- ainsi que d'enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Les effectifs 2022-2023 sont provisoires car les données sur les formations paramédicales et sociales correspondent aux données 2021-2022 en raison de remontées plus tardives.

Les données de ces différentes sources sont mises à disposition par le Mesr/Sies et traitées par la Dapep, Rectorat de Versailles.